

Maitriser les règles de TVA

Objectifs

- Maitriser les règles de base de la TVA
- Appliquer les règles de territorialité de la TVA
- Déterminer les droits à déduction de la TVA

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1 – Comprendre le mécanisme de TVA

- S'initier aux mécanismes de la TVA.
- S'approprier les principes de détermination de la TVA collectée et de la TVA déductible (hors règles de territorialité)
- Les différents régimes en matière de TVA
- Réaliser une déclaration CA3/CA12 simple.

2 – Les règles économiques et fiscales applicables

- Identifier les mentions légales obligatoires qui doivent figurer sur une facture.
- Facturer et/ou récupérer la TVA conformément aux règles en vigueur.
- L'autoliquidation de la TVA (sous-traitant BTP/importation).

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- ▶ Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- ▶ Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Modalités d'évaluation :

▶ Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

▶ Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

▶ Après la formation :

Evaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : NC

Durée : 1 jour (7 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

Collaborateurs des entreprises en charge des déclarations de TVA

Pré requis :

Avoir des connaissances de base en comptabilité ou avoir suivi la formation « initiation à la comptabilité »

Lieu & dates 2023 :

Saint Paul
Le 17 février
Le 19 juillet
(inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De :4 à 8 personnes



INTER

520 € (net de taxes) € /personne
INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- ordinateur portable équipé du pack Office et du logiciel EBP
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'emargement par demi-journée

Formateur pressenti

Pascal B.
Titulaire d'un doctorat en comptabilité
30 ans d'expérience en cabinet comptable et entreprise
Formateur depuis 2018

Mise à jour le 19/12/2022

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond

97460 Saint Paul

SIRET n°502 059 769 00054

APE : 8559A

N° déclaration activité : 98.97.03232.97

CFA n° UAI : 9741772H

